

PROJET PÉDAGOGIQUE 2023-2024

**PÔLE
DE** Aspiran

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

Le village rural d'Aspiran est situé en région viticole, à 7kms au sud de Clermont l'Hérault, et compte environ 1 600 habitants. Le bâtiment scolaire et son environnement proche offrent de nombreuses possibilités d'activités extérieures : sentiers, stade, tennis, City-parc.

2. ORGANISATEUR

Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault

Directeur Pôle Petite enfance, Jeunesse et Sports : Richard FERNANDEZ

Responsable Service Jeunesse : Cédric GEORGEL

Espace Marcel Vidal

20, avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HÉRAULT

04 67 88 95 50 - www.cc-clermontais.fr

3. LE PÔLE D'APIRAN

Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) d'Aspiran

Groupe scolaire Jean de la Fontaine

Chemin de Tourrevieille

34800 ASPIRAN

Responsable de pôle : Mélissa CHAST

04 67 44 43,47

pole.aspiran@cc-clermontais.fr

4. PUBLIC ACCUEILLI

Des enfants de toutes catégories sociales, du village et des alentours, scolarisés à l'école Jean de la Fontaine d'Aspiran.

Capacité maximale d'accueil :

> Accueil maternelle | Enfants de moins de 6 ans : **50 enfants**

> Accueil primaire | Enfants de plus de 6 ans : **100 enfants**

5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Une responsable de pôle : CHOQUET Ludivine - diplômée BPJEPS loisirs tous publics option direction, BAPAAT, PSC1 – en congé parental – remplacée par Mélissa CHAST BPJEPS Loisirs tous publics

Une référente : MAURIN Alicia – diplômée BAFA

Animatrices diplômées : LUJAN Marie-Rose (CAP Petite enfance), BLANQUET Maelys (BAFA), LUGAGNE Carole (BAFA), AUDARD Lohane (BAFA), PARDAILHE Manon (BAFA),

Un contrat d'apprentissage : PASCOET Maxence stagiaire BPJEPS APT

Un agent de restauration et d'entretien : BENEZET Karine. L'agente de restauration et d'entre-

tien travaille dans les locaux scolaires, assure le ménage en temps et hors temps scolaire (ALP). Elle est également en charge de la préparation des repas lors de la pause méridienne.

Ponctuellement, **des stagiaires** CAP Petite enfance / BAFA / BPJEPS / Découverte des métiers de l'animation

Taux d'encadrement adapté aux activités pour l'Accueil de loisirs périscolaire (ALP)

> Enfants de moins de 6 ans : **1 pour 14**

> Enfants de plus de 6 ans : **1 pour 18**

6. LES LOCAUX

Les enfants sont accueillis dans les locaux du groupe scolaire situés à l'école maternelle et primaire Jean de la Fontaine.

Pour les Temps d'accueil périscolaires (TAP), nous utilisons toute l'école : la salle polyvalente, la salle informatique (TBI), des salles de classe et les 2 espaces cours.

Les enfants ont accès à toutes les structures de l'école (dortoirs, sanitaires, cours de récréation, salles d'activités...) ainsi qu'aux structures sportives municipales telles que les stades, les terrains de tennis, le City-parc.

7. LES HORAIRES D'ACCUEIL

L'Accueil de loisirs périscolaire (ALP) fonctionne de la manière suivante :

> **Accueil du matin : de 7h30 à 8h20**

> **Pause méridienne : de 12h à 13h50**

> **Accueil du soir 1 : de 16h30 à 17h30**

> **Accueil du soir 2 : de 17h 30 à 18h30**

8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'Accueil de loisirs périscolaire est ouvert à tous les enfants scolarisés à l'école Jean de la Fontaine.

Les formalités d'inscription :

Le dossier d'inscription complet de l'Accueil de loisirs intercommunal du Salagou Cœur d'Hérault est obligatoire. Les parents auront fourni les éléments suivants :

> Fiche d'inscription complétée

> Fiche sanitaire de liaison complétée

> Attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant l'année scolaire à venir

> Photocopie du carnet de vaccination à jour

> Photocopie de l'avis d'imposition si non allocataire CAF

> RIB pour le portail famille

L'enregistrement des dossiers d'inscription pour l'accueil du matin ou soir, TAP, pause méridienne se font à la permanence le lundi et jeudi, de 8h30 à 11h45, au bureau de l'Accueil de loisirs.

Les parents peuvent également prendre rendez-vous.

Les réservationsPour la pause méridienne :

Les réservations se font avant le mercredi minuit pour la semaine suivante.

Vous pouvez cependant quand même inscrire votre enfant à la pause méridienne 24h avant avec une majoration de 2 euros.

Pour la présence d'enfant non prévue sur le temps méridien (sans inscription), le coût du repas s'élève à 8 euros.

Pour l'accueil du matin et du soir 1 et 2 :

Les inscriptions se font la veille avant minuit via le Portail Famille

Les tarifs

Le tarif des repas est calculé suivant le quotient familial.

Il peut varier de 1€ à 3,55€ où s'ajoute un tarif accueil allant de 0,50 € à 1,80 €, soit un coût de la pause méridienne oscillant entre 1,50 € et 5,35 €.

Les tarifs du matin, accueil du soir 1 et 2 varient de 0,60€ à 0,95 € par accueil, avec un plafond de 20€ par mois.

9. VIE QUOTIDIENNE ET CONDITION D'ACCUEIL

Pour des raisons de sécurité, l'accueil doit se faire obligatoirement à l'intérieur des locaux de l'ALP. Les enfants doivent être accompagnés dans les locaux pour être confiés au personnel d'encadrement.

Les temps d'Accueil de Loisirs Périscolaire sont des temps de détente pour les enfants, avec des objectifs éducatifs :

7h30-8h20 : Matin

> Accueil échelonné des enfants avec des jeux de société mis à leur disposition ainsi que des feutres, crayons,... Sur la base du volontariat, les enfants peuvent aussi nourrir les poules et récupérer les œufs au poulailler

12h-13h50 : Pause méridienne

> Pour éviter que les enfants ne sortent seuls, ils sont récupérés dans les classes avant la sonnerie de l'école par les animateurs avec la liste se trouvant dans la classe.

> Le repas se fait en deux services : le premier à 12h et le second à 12h45.

> Les enfants choisissent à quel service ils veulent manger, passent aux toilettes et se lavent les mains avant d'arriver à la cantine. Un rappel des consignes est fait par les enfants avant de rentrer dans le réfectoire.

> Les enfants de plus de 6 ans se servent seuls au self et tous les enfants débarrassent eux-mêmes leurs assiettes

> Mise en place de jeux collectifs et de cohésion ou bien libres selon les envies des enfants

> 13h15 : les maternelles passent aux toilettes, vont à la sieste ou en temps calme (lecture)

> 13h40 retour au temps calme pour les enfants de plus de 6 ans. C'est un temps d'échanges entre enfants et animateurs sur les envies de mise en place d'activités mais aussi un temps de retour et d'expression sur la pause méridienne du jour même.

> 13h50 : l'école prend le relais. Les animateurs s'installent à une table avec un groupe d'enfants, afin de partager avec eux le moment du repas, de leur donner de bonnes habitudes comporte-

mentales et de les inciter à goûter à tous les aliments. Ils dialoguent avec les enfants et les assistent dans leurs prises d'autonomie (self, couper les aliments, verser l'eau dans le verre...)

Les repas sont livrés en liaison froide par le traiteur Terres de cuisine. Certains menus suivent des thématiques d'animation en lien avec l'actualité (semaine du goût, Coupe du monde de rugby...)

16h30-17h30 : Accueil du soir 1

> Les enfants sont appelés par les animateurs dans les classes avant la sonnerie

> La liste des enfants inscrits pour les TAP, se trouve dans la classe

> Les enfants sont rassemblés dans la cour pour faire un 2ème appel

> Pendant le temps de l'appel, les enfants prennent leur goûter.

> Ensuite, les enfants choisissent leurs activités parmi le panel proposé selon les périodes. Chaque groupe d'enfants découvre l'ensemble des activités par roulement sur un trimestre : **Développer la réflexion et la coopération : jeux de stratégie, de société, de découverte... / Favoriser la découverte de son corps, de ses capacités et des règles : sports collectifs, gym, danse, parcours de motricité, grands jeux... / Favoriser la créativité, l'imagination et la concentration : découverte artistique et culturelle, arts plastiques, création collective, illustration de contes, ateliers cirque... / Mémorisation et éveil musical : atelier chant, initiation au rythme...**

> Les parents ont la possibilité de récupérer leurs enfants durant l'activité

> Les enfants sont récupérés par les parents ou personnes autorisées, ou partent seuls s'ils ont une autorisation de sortie.

17h30-18h30 : Accueil du soir 2

> Les enfants qui restent sont amenés dans la salle ALP par les animateurs afin de faire un dernier appel à 17h35

> Des jeux leur sont proposés, ainsi que des activités, des jeux de société sont mis à leur disposition ainsi que des feutres, crayons.

> Les enfants seront récupérés par les parents jusqu'à 18h30 ou partiront seuls s'ils ont une autorisation de sortie.

Le sport et les jeux collectifs : Les enfants, tous âges confondus, ont besoin de pratiquer du sport. Pendant les temps périscolaires, l'équipe d'animation mettra en place des activités sportives et jeux collectifs. Du sport collectif (base-ball, tambourin, hockey...) au sport individuel (course, danse...), jeu collectif (balle assise, balle au prisonnier, épervier ...)

Les arts plastiques et activités manuelles : Les enfants pourront découvrir différentes manières d'aborder les arts plastiques, dans un cadre sécurisé. Les pratiques des arts plastiques permettent de développer la motricité des plus jeunes et apportent des compétences diverses à tous.

Objectif des plus 6 ans :**Objectifs généraux**

> Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiatives, besoin de dépense ou de repos, de créativité, prise de responsabilités...)

> Respecter le rythme de chaque enfant

> Faire le lien avec l'équipe pédagogique du groupe scolaire d'Aspiran

- > Développer le goût de l'enfant en l'amenant à goûter à tous les plats en lui permettant de découvrir différentes saveurs
- > Sensibiliser les enfants à l'environnement, au recyclage et gaspillage alimentaire
- > Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées pendant l'accueil du soir 1
- > Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité fille/garçon et les relations intergénérationnelles
- > Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité
- > Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix
- > Mettre en place une relation de confiance entre l'enfant, les parents et l'équipe d'animation
- > Permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Objectifs opérationnels :

- > Instaurer des règles de vie afin d'apprendre à mieux vivre en collectivité, et apporter à chacun un cadre de vie plus agréable et respectueux de chaque individu dans le collectif
- > Faire participer les enfants au nettoyage des tables
- > Mise en place d'un tableau d'affichage avec rotation permettant à l'enfant de participer à toutes les activités périscolaires
- > Informer les parents sur le fonctionnement et les activités par le biais d'affichages et d'échanges verbaux en fin de journée
- > Organiser des réunions entre l'école, les élus, le service jeunesse, les associations et les parents
- > Échanger des informations concernant les enfants entre les enseignants et les animateurs
- > Contribuer à la participation des enfants à des activités
- > Les enfants seront sensibilisés au tri sélectif, au recyclage et au gaspillage, nous utiliserons au maximum des objets du quotidien qui devraient être jetés pour les utiliser en activités manuelles
- > Les enfants ont à disposition une boîte à idées où ils peuvent proposer diverses activités, ou encore proposer des aménagements de leurs lieux d'activités.

Objectifs des enfants de moins de 6 ans

Objectifs généraux :

- > Donner des repères structurants aux plus petits (temps, rythme, entourage, activités...)
- > Sensibiliser et éduquer aux goûts
- > Développer l'autonomie
- > Donner des bases et des règles pour la vie en collectivité
- > Sensibiliser les enfants à l'environnement et au recyclage
- > Participer à son développement par des jeux et activités adaptés à l'âge.

Objectifs opérationnels :

- > Présence d'animateurs référents, sécurisants et avec une présence affective
- > Varier les activités, privilégier des activités de courtes durées
- > L'animateur sollicitera l'avis des enfants afin de le valoriser et le mettre en confiance
- > L'animateur laissera jouer l'enfant sur des temps intermédiaires pouvant ainsi développer son imagination

- > Apprentissage des gestes de la vie quotidienne (couper avec un couteau, passage aux toilettes, lavage de mains...)
- > Favoriser et aider les enfants aux différents rangements (ateliers, jeux, cantine...)
- > Amener l'enfant à goûter à tous les aliments proposés.
- > Les enfants seront sensibilisés au tri sélectif, au recyclage et au gaspillage alimentaire.
- > Dans le but de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et d'éviter le gaspillage alimentaire, nous proposerons « un goûter fruité ». Les fruits restants pourront être consommés. Bien entendu, cette action sera menée, si nous avons des fruits restants des repas et si les fruits sont jugés bons à la consommation. En aucun cas, les enfants à la cantine ne seront privés de fruits dans le but d'en avoir.
- > L'équipe périscolaire participera à certains événements ou projets en lien avec l'école ou le village, comme décoration du sapin du village, GDVB etc,... Ce qui nous permet d'avoir des moments de partage et de convivialité avec les différents acteurs de l'équipe éducative.
- > Mémorisation et éveil musical : atelier chant, initiation au rythme...
- > Sensibiliser au développement durable : Solliciter et sensibiliser au recyclage, parcours de découverte des sens, découverte de l'environnement, ateliers sur les cycles de la nature...

Le manquement aux règles de vie

Lorsqu'un enfant manque au respect dû aux camarades, aux adultes, aux consignes, au matériel... :

- > Le dialogue et l'explication des conséquences par un adulte référent est un préalable
- > Si nécessaire, une réparation sera envisagée (excuse, nettoyage, réparation simple...). L'enfant sera valorisé dans son action.
- > Si nécessaire, une responsabilité sera envisagée (chef de table des maternelles pour un primaire, aide au rangement...). L'enfant sera valorisé dans son action.
- > L'adulte décideur devra être ni humiliant, ni violent physiquement ou verbalement, ni discriminant, envers l'enfant.
- > Le choix sera juste et modéré.

10. LES ÉVALUATIONS

L'évaluation s'effectue de manière formelle :

Au cours de réunions où sont présents les enseignants, les animateurs et le directeur lors de Conseils d'école ou lors de réunions de service ou réunion d'équipe.

Lors des temps de retour au calme pour les évaluations du public. Ces évaluations du public se font sous forme d'échanges verbaux entre enfants et animateurs.

L'évaluation s'effectue également de manière informelle :

- > Avec les enfants, sur les temps d'animation ou de repos
- > Avec les parents, sur les temps d'accueil du matin et du soir
- > Lors du Café des parents qui a lieu 2 fois par an.

LES PERMANENCES

Lundi et jeudi de 8h30 à 11h30

Accueil de Loisirs Intercommunal du Clermontais

PÔLE DE **Aspiran**

Groupe scolaire Jean de la Fontaine | Rue Tourrevieille | 34800 ASPIRAN

04 67 44 43 47 | pole.aspiran@cc-clermontais.fr

.....

Retrouvez les programmes et les conditions d'accueil sur :

- www.cc-clermontais.fr/-Jeunesse-
-  [CommunauteCommunesClermontais](https://www.facebook.com/CommunauteCommunesClermontais)

